

Fiche pratique : L'écoute collective

Description :

Une écoute collective, c'est quand on décide de réunir des gens autour de soi pour écouter en direct (et regarder) ensemble un discours, une interview ou une conférence, organisée ou non par le PG, à laquelle on ne peut pas se rendre physiquement. On le fait donc en suivant l'événement sur une télévision (ou un ordinateur assez grand), soit parce qu'il est programmé par une chaîne, soit parce qu'il est enregistré et diffusé en streaming par nos soins.

Objectifs :

- Pour chacun : suivre l'événement (donc prendre connaissance de son contenu), et en direct.
- Le faire à plusieurs (plusieurs militants), pour pouvoir en parler, et être en capacité d'y réagir aussitôt.
- Le faire dans un lieu public (un café par exemple), pour rendre l'événement visible et provoquer la discussion avec des gens qui ne seraient pas venus à une réunion.
- Faire du buzz en amont sur l'événement en annonçant l'écoute collective (par voie d'affichettes par exemple), et donc donner peut-être envie à certains de l'écouter, même sans nous.

Organisation :

- Trouver un lieu pour accueillir l'écoute collective : café, salle associative, etc.
- Vérifier que les moyens techniques existent sur place ou qu'on peut les apporter : écran, abonnement à la chaîne concernée ou connexion Internet fiable en cas de streaming.
- Le cas échéant : réunir les moyens techniques.
- Informer les militants et sympathisants par mail et/ou texto.
- Informer publiquement par des affichettes et/ou flyers indiquant : le lieu, la date et l'heure de l'écoute collective, et l'objet de l'écoute (exemples : sommet du plan B, interview de JLM ou d'un-e autre camarade dans un média dont on indiquera le nom et les horaires).
- Informer par la page Facebook du comité ou de la coordination départementale.
- Eventuellement : offrir un pot/buffet modeste aux participants (préparé à l'avance si l'on est dans une salle, ou commandé au café qui accueille).